



## Compte-rendu de la CAPD de rentrée du 8 septembre 2015

1. Mouvement, délégations et réaffectations, bilan
2. Carte scolaire
3. INEATS-EXEATS
4. Promotions
5. Contractuels
6. Temps partiels
7. Formation M@gistère
8. Droit syndical, RIS
9. ISAE
10. Brigades stages longs

11. Plan de formation
12. Direction
13. Disponibilités

[Voir la déclaration préalable du snudi FO 31](#)

### **MOUVEMENT, DELEGATIONS ET REAFFECTATIONS, BILAN**

**IA :** Le mouvement a été très tardif cette année, il y a eu des couacs ici ou là, nous essaierons de faire mieux l'année prochaine. Nous avons reçu 150 demandes de réaffectation ou de délégation, 100 ont été accordées, 40 refusées et 10 sont encore en attente. Quand il y a eu refus, un mail a été envoyé aux collègues sur la boîte mail professionnelle.

**FO :** Nous sommes intervenus en direction des services pour porter des dizaines de situations (affectations incompatibles, compléments de services manquants...) Beaucoup ont été réglées. Pour autant, plus d'une semaine après la rentrée, des problèmes continuent de perdurer. Nous avons fait remonter tous ceux dont nous avons connaissance.

**IA :** Nous devons effectuer cette rentrée avec de nouvelles difficultés de gestion (rythmes scolaires, temps partiels..) Il y aura un bilan. Nous vous communiquerons un bilan des postes spécifiques. Nous envisageons de mettre en place une cellule de rentrée l'année prochaine avec une ligne téléphonique et une adresse mail qui sera ouverte pour tous les enseignants, pour tous les directeurs.

**FO :** Nous avons conscience que la réforme des rythmes scolaires complique grandement la confection des compléments de service. Nous en demandons l'abrogation pour cette raison et bien d'autres. Pour autant nous ne pouvons pas accepter qu'à ce stade de la rentrée, il y ait encore autant d'erreurs, de collègues non affectés.

Certains postes de ZIL ont été transformés en ZIL REP + après le mouvement sans aucune consultation des instances ni information des intéressés. Qu'en est-il ? (L'IA confirme). Le Snudi FO considère que ce sont des postes spécifiques pour lesquels les collègues doivent être volontaires.

**IA :** Nous vérifierons que tous les enseignants qui ont été placés sur ces poste de ZIL REP + sont volontaires.

### **CARTE SCOLAIRE**

**FO :** Nous demandons les ouvertures de classes nécessaires et l'augmentation proportionnelle du nombre de remplaçants. Au CTSD, des écoles à 32 élèves de moyenne n'ont pas eu d'ouverture ! Cette rentrée va s'effectuer avec une dégradation très importante de nos conditions de travail. En particulier, les problèmes de remplacement vont se poser très rapidement puisque aucun poste n'a été créé pour une centaine de classe supplémentaire.

**IA :** La carte scolaire a des dimensions nationales. J'ai un budget.

**FO :** Vous avez décidé de créer 6 demi-postes de « renfort pédagogique » en lieu et place des ouvertures nécessaires. Nous nous y sommes opposé. Comment ces postes vont-ils fonctionner concrètement ?

**IA :** Cela fait 3 ETP (équivalent temps plein). Ces PE sont chacun sur 2 écoles à mi-temps par demi-journées. Ce sont des TR, ils toucheront des ISSR. Liberté pédagogique est laissée aux écoles pour organiser leur action.

**FO :** Nous estimons que ces postes auraient dû être des ouvertures. Cette réponse des demi-postes n'est pas du tout adaptée à la situation car les effectifs qui sont déjà lourds vont encore augmenter.

### **INEAT/EXEAT**

**IA :** Nous avons eu l'autorisation de recruter 22 enseignants, peut-être 23, mais ils ne sont pas encore tous recrutés. Il y a une logique de contrainte budgétaire académique. En juillet, la situation départementale autorisait 2 INEAT. Pendant les vacances, nous avons une vingtaine de demandes de disponibilité de droit supplémentaires et 9 démissions de lauréats au concours. Les démissions donnent lieu à recrutement sur la liste complémentaire ; les disponibilités sont compensées par des INEAT. Actuellement nous en avons recruté 11 (2 en juillet et 9 aujourd'hui).

**FO :** Les INEAT-EXEAT ont une importance majeure dans la vie des collègues. Nous voulons pouvoir contrôler ces opérations. L'année dernière, une collègue avait été oubliée. Vous nous avez transmis un extrait de 50 demandes. Sur ce listing, nous vous avons renvoyé 22 erreurs ou anomalies. Nous n'avons pas eu de retours ni de liste corrigée. Nous voulons la liste de toutes les demandes pour que les collègues puissent se projeter sur plusieurs années. Nous sommes l'un des seuls départements à ne pas avoir de classement arrêté en CAPD.

**IA :** Nous avons tenu compte de vos observations. Nous allons terminer d'intégrer les gens et nous vous donnerons la liste a posteriori. Nous ne les classons pas tous.

**FO :** En ce qui concerne les EXEAT, les collègues ont attendu jusqu'à quelques jours avant la rentrée avant d'être informés. C'est beaucoup trop tardif. Nous demandons aussi la liste des demandes d'EXEAT et de ceux déjà réalisés.

### **PROMOTIONS**

**FO :** Beaucoup de promotions se font en septembre. Nous demandons une CAPD de promotions en octobre, afin que les collègues ne soient pas lésés.

**IA :** Nous allons essayer de faire en sorte que la CAPD de promotion ait lieu au plus tôt afin que cela apparaisse sur le bulletin de décembre.

### **CONTRACTUELS**

**FO :** Pensez-vous recruter des enseignants contractuels cette année ?

**IA :** Nous avons l'intention de recruter 3 enseignants contractuels : 1 à la Maison d'arrêt, 1 à la SEGPA de Rosa Parks et 1 complément de mi-temps en langue des signes à l'école Jean-Jaurès de Ramonville.

**FO :** Rien ne justifie le recrutement d'enseignants contractuels en SEGPA et à la maison d'arrêt. Ces postes peuvent être pourvus par des titulaires. Que ferez-vous quand nous serons en sous-nombre ?

**IA :** Je ne laisserai pas de classe sans maître. Je recruterai des contractuels si c'est la seule solution.

**FO :** Nous nous opposons au recrutement de contractuels. Il n'y a aucun problème de recrutement dans notre département. Nous revendiquons le recrutement d'INEAT. Il y a des dizaines de collègues en disponibilité prêts à travailler. Nous mobiliserons les collègues sur cette question.

### **TEMPS PARTIELS**

**FO :** Pouvons-nous avoir un bilan des temps partiels octroyés et refusés ? Des recours et des saisines CAPD octroyés et refusés ? Beaucoup n'ont pas eu de réponse.

**IA :** Nous vous enverrons un tableau récapitulatif. 893 temps partiels ont été accordés. Nous avons répondu à ceux pour qui nous avons changé d'avis. S'il n'y a pas eu de réponse, c'est que nous n'avons pas changé d'avis, ou que le dossier est encore en instruction au service médical.

**FO :** Nous rappelons notre revendication de l'octroi du temps partiel aux quotités demandées pour tous.

### **TEMPS PARTIELS ET APC**

**FO :** Des collègues à temps partiel nous signalent qu'il leur est demandé de revenir sur leur journée libérée pour effectuer l'APC ? Pouvez-vous intervenir pour que le droit au temps partiel de ces collègues puisse être respecté ?

**IA :** Oui, c'est la dimension du temps partiel qui fait droit, pas l'APC.

**FO :** Nous vous demandons de le faire savoir car il y a des pressions.

### **80 %**

**FO :** Quand les collègues effectuant un temps partiel à 80 % hebdomadaire connaîtront-ils les 3 jours où il leur sera demandé de travailler sur leur journée libérée ?

**IA :** C'est en cours d'organisation. Notamment par rapport aux décharges des directeurs d'école. Nous avons une réunion la semaine prochaine. Nous donnerons les dates fin septembre, début octobre.

### **MAGISTERE**

**FO :** Quelle modalité de formation sera proposée aux collègues qui ne souhaitent pas s'inscrire dans le dispositif « M@gistère » ? Le ministère, suite à un avis du CHSCT, a reconnu qu'il n'était pas obligatoire.

**IA :** La plateforme M@gistère est le dispositif choisi par l'administration. Les fonctionnaires ont un devoir de réserve et de loyauté vis à vis d'un ministère qui les paie tous les mois. Cependant, ils peuvent aller sur un autre site, un IEN ne pourrait pas refuser.

**FO :** La formation à distance n'est pas obligatoire.

**IA :** Ce n'est pas imposé, c'est proposé. Nous en discuterons lors du conseil de formation.

### **DROIT SYNDICAL**

**FO :** Sur les circulaires de rentrée, certains IEN indiquent des animations pédagogiques ou formations obligatoires. Or, les collègues ont le droit d'assister à des RIS (réunions d'informations syndicales) et de récupérer les heures sur les animations de leur choix. Nous vous demandons de le rappeler aux IEN.

**IA :** On a parlera en conseil d'IEN.

## **ISAE**

Les collègues travaillant en IME et payés et sur des crédits second degré recevront l'ISAE dès le feu vert du ministère avec effet rétroactif.

FO rappelle que pour autant, l'ISAE n'est pas touchée par tous les collègues du département...

## **BRIGADES STAGES LONGS**

Les collègues BDSL auront une semaine de tuilage avec les stagiaires CAPASH à compter du 21 septembre.

## **PLAN DE FORMATION**

Le Conseil de Formation se réunira le 22 septembre. A partir de cette date, les collègues pourront avoir accès au plan de formation.

## **DIRECTION**

Les nouveaux directeurs d'école auront leur formation du 14 au 18 septembre, du 2 au 9 novembre puis du 23 au 27 novembre. Cela concerne 26 directeurs nommés à titre définitif pour la première fois. Les directeurs nommés à titre provisoire auront « peut-être » une semaine parmi ces trois.

La décharge de direction des écoles de 1, 2 et 3 classes ne sera pas forcément assurée par la même personne à chaque fois. Pour les écoles à 1 et 2 classes, ce sera surtout en début et en fin d'année.

## **DISPONIBILITES**

Il y en a 200 cette année, dont 92 de droit et 108 pour convenance personnelle.